



dossier

Le budget municipal 2010



- 8 A quoi servent vos impôts ?
- 10 Cadre de vie : une année charnière



- 13 Culture : ouverture de la MéMO en 2010



- 14 Recensement 2010 : qui sont les Oullinois ?
- 15 La Californie rénovée





Fête du 8 décembre

Le réveil de la Belle au bois dormant raconté par de drôles de personnages, une marionnette qui prend vie sous nos yeux, une mairie investie par la musique... le 8 décembre était à la fois festif, drôle et légèrement décalé. Cette fête conviviale a rassemblé un nombre important de familles qui ont terminé la soirée en dégustant des friandises tout en dansant du musette !

Téléthon

Les associations et les Oullinois se sont mobilisés pendant plusieurs jours pour récolter des fonds au profit du Téléthon. Vente de cœurs par l'ACSO, expos-vente d'objets artisanaux par plusieurs associations, mais aussi lâcher de ballons et tournois sportifs ont permis de réaliser un don de 4790 € au nom de la ville d'Oullins. Samedi 5 décembre, une cérémonie s'est déroulée en mairie pour remercier l'ensemble des participants.



S o m m a i r e

page 3

entretien avec le Maire

page 4

en direct du conseil municipal

- Conseil municipal du 18 décembre 2009
- Tronçon Ouest du Périphérique : le Conseil municipal divisé sur la question

pages 5 à 13

spécial budget

Le budget municipal 2010

- Le budget 2010 en chiffres
- Les grands projets de 2010
- Les principales opérations d'investissement

- A quoi servent vos impôts à Oullins ?
- Oullins : une gestion rigoureuse de la dette
- Affaires scolaires
- Petite enfance / jeunesse / santé / handicap
- Voirie / cadre de vie
- Agenda 21
- Patrimoine
- Affaires sociales / solidarité / sécurité / logement et vie quotidienne
- Politique de la Ville
- Développement économique / commerce / emploi
- Ressources humaines / affaires générales
- Sport
- Culture

pages 14-15

Oullins au quotidien

- Qui sont les Oullinois ?
- Les Ogrillons : petits ogres deviendront grands
- Journée des commerciaux
- A la découverte des métiers
- La Californie rénovée
- Recherche bénévoles pour aide aux devoirs

pages 16-17

tribune libre

page 18

infos pratiques

- Agenda
- Carnet d'adresses

Parution mensuelle tous les 1^{ers} jeudis du mois.

Directeur de la publication : François-Noël Buffet
Rédactrice en chef : Elisabeth Corino
Photos : Thierry Chassepoux
Régie publicitaire : Spécifique : 04 37 91 69 50
Maquette, réalisation : Arthésis : tél. 04 72 59 00 00

Impression : Brailly
Distribution : Publi Services
Tirage : 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79.



Profil : Avant d'aborder le budget municipal 2010, quel bilan tirez-vous de celui de l'année écoulée ?

François-Noël Buffet : Sous réserve de l'arrêté des comptes qui interviendra à la fin du mois de janvier, ainsi que du compte administratif qui sera voté au printemps prochain, on peut déjà faire un certain nombre de constats. En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, les estimations faites pour 2009 s'appuyaient sur les dépenses réalisées l'année précédente. Sur ce point, nous avons été amenés à renforcer le poste des dépenses énergétiques qui, comme chacun a pu le constater, ont fait l'objet de fortes augmentations de la part des opérateurs et fournisseurs d'énergie. S'agissant de l'investissement, à

la date où je vous parle, nous sommes en phase avec nos perspectives, sachant que les principaux événements de 2009 étaient le gros œuvre de la médiathèque et l'acquisition d'un terrain situé rue Pasteur. Je dirai donc que l'exécution budgétaire a été conforme à nos prévisions.

Dans quelle perspective s'inscrit le budget 2010 ?

En premier lieu, il s'établit sur le principe d'optimisation de l'usage de l'argent public. J'ajoute que cette année encore, il s'adosse à un préalable qui est la non augmentation des impôts. Il s'agit là d'une décision importante, voire difficile à prendre eu égard au contexte de crise dans lequel nous nous trouvons.

Ne pas rajouter de crise à la crise.

Mais justement, dans ce contexte de crise, il n'était pas question que la Ville s'exonère de sa part d'effort et rajoute de la crise à la crise.

Je précise que cet effort ne pénalisera ni la qualité des services apportés à la population ni le programme d'investissement prévu en 2010 pour poursuivre le développement d'Oullins et améliorer notre cadre de vie.

Comment conciliez-vous ces choix presque antinomiques ?

En étant à la fois vigilant et rigoureux. Ceci vaut plus particulièrement pour nos dépenses de fonctionnement qui doivent être calculées au plus juste et dans le but d'offrir de meilleurs services à la population. S'agissant de l'investissement, ce sont 7,8 millions d'euros qui ont été votés pour l'année 2010 dont 3,6 millions seront consacrés aux réhabilitations et travaux neufs et près de 1,7 millions à l'entretien du patrimoine. Ce montant constitue un niveau d'investissement normal pour une ville comme la nôtre. A cela s'ajoutera, par voie de conséquence, une baisse significative de notre niveau d'emprunt.

Quelle sera l'évolution des recettes ?

Elles sont pratiquement stables par rapport à l'année précédente dès lors que leur évolution est à peine supérieure à l'inflation. La bonne surprise : nous venons d'obtenir 1 million d'euros de la part de l'Europe pour la construction de la médiathèque. Ceci viendra alléger la part versée par les Oullinois pour ce projet.

Meilleurs vœux et bonne année à tous.

AGENDA

Lundi 11 janvier

18h : Conseil de Communauté
Communauté urbaine de Lyon

Vendredi 15 janvier

18h30 : Réception pour les participants au concours « Nom de la médiathèque »
Salons de l'Hôtel de Ville

Vendredi 22 janvier

19h : Vœux du Comité Oullinois des Jumelages
Hôtel de Ville

Samedi 23 janvier

10h30 : Visite du quartier de la Bussière

Lundi 25 janvier

19h : Réunion publique pour la création

d'une nouvelle voie à la Saulaie
Salle Collovray

Jeudi 28 janvier

19h : Réunion de quartier Bussière
Ecole Jules Ferry

Vendredi 29 janvier

17h30 : Inauguration des locaux de l'ALAEO
Parc Chabrières-Arlès

Lundi 1^{er} février

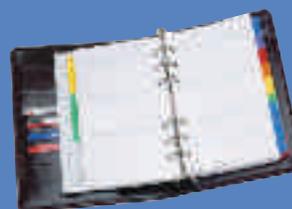
9h : Réunion des riverains de l'Yzeron
SAGYRC - Sainte-Foy-lès-Lyon

Jeudi 4 février

19h : Conseil municipal
Salle du Conseil - Hôtel de Ville

PERMANENCES

Tous les élus reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez prendre contact avec le cabinet du Maire. Un élu est de permanence le samedi de 10h à 12h.





Extraits des délibérations du Conseil municipal du 18 décembre 2009

Le Conseil municipal approuve le budget primitif 2010 qui est de 22 601 155 € en section de fonctionnement et 7 845 323 € en section d'investissement.

La commune d'Oullins apporte son concours financier à nombre d'associations et structures para-municipales :

- Théâtre de la Renaissance : 12 000 €
- Organismes privés : 147 293 €
- Subventions de fonctionnement associations et organismes privés : 292 615 €
- Subventions de fonctionnement à la Communauté Urbaine de Lyon dans le cadre de la politique de la ville et de l'urbanisme : 31 000 €
- Centre communal d'Action Sociale : 1 588 579 €

Les autres subventions seront votées dans le courant du 1^{er} trimestre 2010. Toutefois, le Conseil autorise le versement d'une avance sur subvention dans la limite maximale de 50% du montant alloué en 2009 pour : Amicale du personnel, La Fraternelle, Oullins Centre-Ville, Théâtre de la Renaissance, Association des Centre Sociaux d'Oullins (ACSO), ALAEO, CASCOL, Ensemble Harmonique Oullinois (EHO), Ludothèque, Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), Music 85, Oullins Entr'aide, Oullins Seniors, Patronage Laïque Oullinois (PLO), Mission Locale, Oullins Sainte-Foy Basket, PLIE Sud-Ouest Emploi, Tennis Club d'Oullins.

Des "crédits non affectés" sont attribués : 200 € à l'Amicale des locataires Résidence Clément Désormes pour la « Fête de l'été en musique », 576 € au LP Jacquard pour le « Rendez-vous pour un emploi », 250 € au P.L.O. Boules pour le Concours challenge Jordery (août 2009), 150 € au CASCOL Athlétisme pour le Cross country du 8 novembre et 1830 € au Tennis Club d'Oullins pour le Grand Prix de la Ville d'Oullins.

Pour la mise en œuvre de la démarche Agenda 21 de la ville, un dossier de demande

de subvention est déposé auprès de l'Union Européenne pour un montant de 117 009 € TTC au titre du fonds européen de développement régional pour la compétitivité régionale et l'emploi.

Après avoir consulté Music'85, la Ville d'Oullins propose de **renouveler les termes de la convention existante** et d'engager un processus d'échange et de dialogue afin de définir des objectifs communs. Pour mener à bien ce processus, la Ville souhaite qu'un délai suffisant soit consacré au renouvellement de cette convention. La convention actuelle est prorogée jusqu'au 31 décembre 2010.

Avec l'ouverture en 2010 de la médiathèque d'Oullins, et pour répondre aux évolutions intervenues dans le champ de la lecture publique depuis 2002, les villes d'Oullins, Saint-Genis-Laval et Brignais ont décidé de mettre au point une **nouvelle convention régissant le fonctionnement et clarifiant les objectifs des médiathèques de l'intercommunalité**, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2010.

Dans le cadre du volet « prévention jeunesse », politique globale de prévention de la délinquance, la Ville organise **des chantiers éducatifs** en partenariat avec les éducateurs spécialisés de l'association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA), et **le dispositif Ville Vie Vacances**, en partenariat avec la Préfecture du Rhône, le Grand Parc de Miribel Jonage et les acteurs du territoire. Le Conseil municipal approuve la signature des conventions relatives à la mise en œuvre de ces dispositifs.

Une convention pour la mise en œuvre du « chantier jeunes » est signée entre la Ville d'Oullins, l'association ADSEA et le bailleur HMF SA. Les travaux à réaliser consistent à repeindre certains paliers des tours 27 et 127 rue Salvador Allende (pose de toile de verre et peinture). Il est décidé de procéder au versement d'une subvention de 2 475 € au profit de l'ADSEA.

Tronçon Ouest du Périphérique : le Conseil municipal divisé sur la question

A l'occasion du Conseil municipal du 18 décembre, un vœu concernant le Tronçon Ouest du Périphérique a été présenté par la majorité au vote des élus. Ce vœu est adressé à la Communauté urbaine et au Conseil général : il demande l'étude d'un tracé autre que le tracé court, actuellement privilégié par ces deux instances. Le tracé court prévoit la création d'un échangeur à Beaunant, un périphérique passant au niveau des quartiers de Montlouis et de Montmein puis un échangeur à la Saulaie avec un passage en aérien au-dessus du Rhône. Le tracé défendu par François-Noël Buffet vise à préserver la ville tout en s'inscrivant dans une perspective de développement et de réflexion globale des déplacements dans le sud de l'agglomération. Ce tracé dit « long », serait raccordé à l'A45 et rejoindrait la rive Est du Rhône par le barreau sous Irigny et un pont au niveau de Pierre-Bénite. Le Sénateur-Maire d'Oullins a insisté sur le fait que ce projet concerne l'avenir de l'ensemble des Oullinois.

Après la présentation de ce vœu, les élus ont été sollicités pour voter :

- tous les élus de la majorité ont voté « pour »,
- Michel Ronzy, représentant Les Verts, a voté « contre »,
- Jean-Luc Renault (Lutte ouvrière) s'est abstenu,
- le groupe des Socialistes, quant à lui, n'a pas pris part au vote.

QUESTIONS RÉPONSES

J'accuse réception de la lettre du Maire concernant l'annulation du goûter-spectacle des anciens de 2009. Nous comprenons les motifs justifiant l'indisponibilité du gymnase, mais pourquoi ne pas reporter cette manifestation au printemps ? Et surtout, qu'en est-il de l'utilisation de la somme budgétée pour cette année ?

Paul M.

Nous comprenons votre déception mais il n'est pas envisageable d'organiser deux spectacles sur la même année (un au printemps et un en décembre). Le budget non utilisé de cette opération a été réparti auprès des autres services municipaux qui en ont la nécessité.



dossier

Le budget municipal 2010

Cinq points essentiels ont présidé à l'élaboration du budget 2010 de la Ville conformément aux orientations budgétaires qui avaient été débattues à l'occasion du Conseil Municipal du 16 novembre 2009. Ce budget a été voté au Conseil municipal du 18 décembre 2009.



Georges Tranchard

adjoint délégué
aux finances

La stabilité fiscale

En d'autres termes, et conformément aux engagements pris, la Ville d'Oullins a fait le choix de ne pas augmenter les taux des impôts municipaux et ceci pour la cinquième année consécutive.

La prise en compte de la faible évolution des ressources

Les ressources de la Ville sont de deux types :

les recettes de fonctionnement et les recettes d'investissement. Les impôts locaux, les compensations fiscales, les dotations que versent l'Etat, le Département et le Grand Lyon à la commune ainsi que les recettes dégagées par les services de la commune viennent alimenter la section de fonctionnement. De leur côté, les recettes d'investissement sont assurées par l'épargne, l'emprunt, les subventions et les rétrocessions. En 2010, les recettes restent pratiquement

constantes par rapport aux années précédentes, alors qu'en revanche certaines dépenses de fonctionnement (l'énergie notamment) continuent d'augmenter.

La maîtrise des coûts de fonctionnement

L'objectif global est de faire en sorte que les charges de fonctionnement soient contenues. Ceci se traduit par la mise en œuvre d'une gestion rigoureuse et contrôlée des dépenses, une politique d'achat public dynamique ou encore la lutte contre le gaspillage.

La poursuite du plan d'entretien et de conservation du patrimoine

Soucieuse d'assurer à sa population un cadre de vie agréable et l'accès à de nombreux services et équipements, la Ville d'Oullins a réalisé, aménagé et rénové de nombreuses infrastructures scolaires, sportives ou culturelles. Ces infrastructures bénéficient d'un entretien régulier voire d'une amélioration pour répondre aux besoins des Oullinois.

La réalisation du programme d'investissement

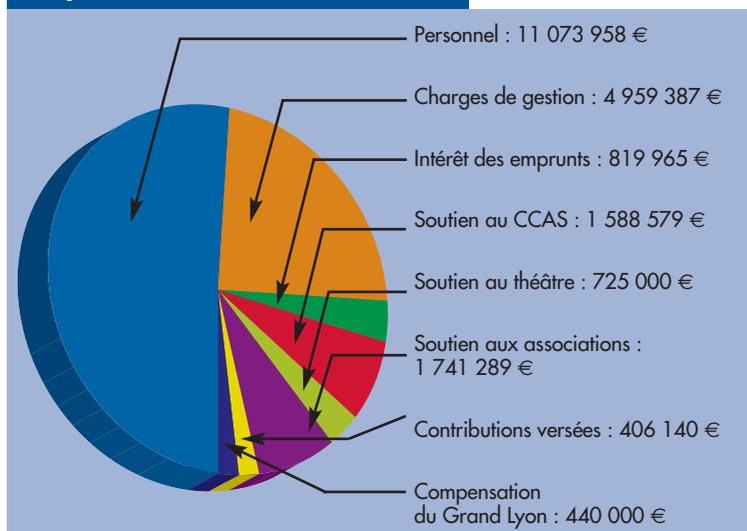
Les investissements de 2010 concernent essentiellement des projets déjà engagés et qui seront menés à terme. Il s'agit notamment de la phase finale de la réalisation de la médiathèque, du regroupement des trois écoles de musique au parc Chabrières, des études préalables à la réhabilitation de l'école Jules Ferry, des derniers travaux d'aménagement de la piscine municipale ou encore des travaux de rénovation de l'église... Le budget 2010, malgré le choix de ne pas augmenter les impôts, maintient le rythme des investissements et donc garantit le développement urbain et la qualité des infrastructures de la ville. C'est à partir de ces critères qu'a été établi le budget 2010. Ce budget rigoureux, rationnel n'obère pas la dynamique dans laquelle s'est engagé Oullins pour son développement et ce, malgré le contexte de crise économique que nous traversons.

Le budget 2010 en chiffres

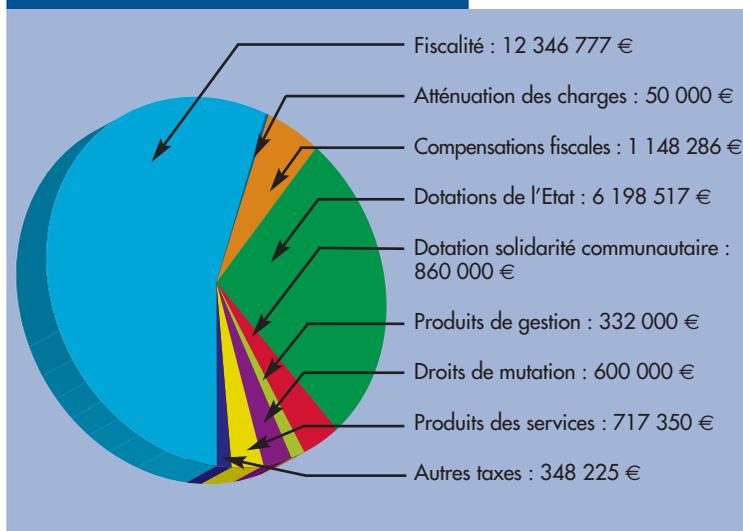
Budget global : 30 446 478 €

Budget de fonctionnement : 22 601 155 €

Dépenses : 21 754 318 €



Recettes : 22 601 155 €



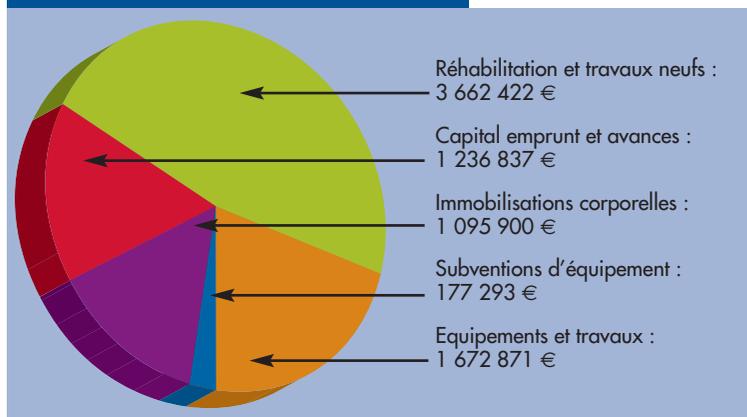
Dans le cadre du budget 2010, deux priorités sont définies au niveau des dépenses de fonctionnement :

- encadrer l'évolution des charges de gestion,
- maîtriser les dépenses pour optimiser les services à la population.

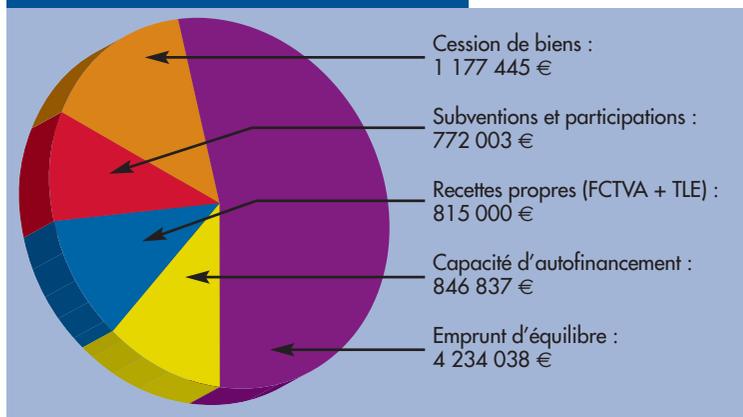
Les recettes sont en progression de 538 203 €, soit + 2,4 % par rapport au Budget Primitif 2009. L'autofinancement est de 846 837 €.

Budget d'investissement : 7 845 323 €

Dépenses : 7 845 323 €



Recettes : 7 845 323 €



La Ville a souhaité maintenir de façon importante son soutien à l'investissement. L'effort d'équipement pour 2010 s'élève à 6 608 486 €.

Les ressources propres et l'autofinancement complémentaire représentent 46% des ressources de la section.

Les grands projets de 2010

La MéMO



Les travaux de la MéMO se finiront en 2010. Tout le gros œuvre a été réalisé en 2009 de même que la pose des vitrages. Début 2010, les entreprises réaliseront les travaux de finition : peintures, huisseries, plomberie, électricité, etc. La dernière phase sera alors consacrée à l'aménagement intérieur, la scénographie et la signalétique. Si le calendrier des interventions n'est pas modifié, l'été verra la livraison du bâtiment et les services pourront effectuer le déménagement. L'ouverture au public est prévue à l'automne 2010.

L'église Saint-Martin



En octobre 2009, la rénovation de la façade Ouest de l'église a débuté. Sept mois sont nécessaires pour ces travaux et en mars, c'est la façade Est qui sera concernée. La restauration du chœur et du transept devrait débuter en avril 2010 et nécessitera environ 12 mois de travaux. La dernière phase permettra la restauration de l'intérieur de l'église.

L'école Jules Ferry



La Ville a décidé d'engager un important travail de réhabilitation de cette école qui accueille actuellement près de 280 enfants. L'architecte a été désigné à l'issue d'un concours en 2007. Celui-ci a réalisé une esquisse à partir de laquelle des études et une concertation ont été lancées en 2009. En 2010, les études de maîtrise d'œuvre vont se poursuivre. Ces études d'ingénierie déboucheront sur la rédaction du dossier de consultation des entreprises chargées de réaliser les travaux.

Bois de Sanzy



A la demande de la Ville, Egis Environnement a réalisé en 2007 un diagnostic végétal et topographique du bois de Sanzy. Ce diagnostic a mis en évidence le fort potentiel et la grande qualité environnementale de cet espace naturel. La Ville d'Oullins a décidé d'aménager les 3 hectares de ce bois afin de le valoriser au même titre que le parc naturel de l'Yzeron. En 2010, des études de conception vont donc être menées sur la base des scénarii déjà évoqués par Egis Environnement. Ce projet de valorisation du patrimoine vivant devrait s'inscrire dans le « Projet Nature » du Grand Lyon.

Les principales opérations d'investissement

Culture : Médiathèque, Pôle Musical...	1 822 422 €
Patrimoine : Eglise Saint Martin, Plan de maîtrise de l'énergie, Mise en accessibilité des bâtiments...	740 000 €
Scolaire : Ecole Jean Macé, Ecole Marie Curie, Ecole de la Glacière, Groupe scolaire Jules Ferry...	450 000 €
Sport : Piscine municipale, Tennis club d'Oullins, Gymnase COSEC...	400 000 €
Urbanisme : Indemnité d'éviction du 29 rue P. Sémard, Démolition de la propriété du 45 rue Pasteur, Bois de Sanzy, Îlot de la Camille...	300 000 €

A quoi servent vos impôts à Oullins ?

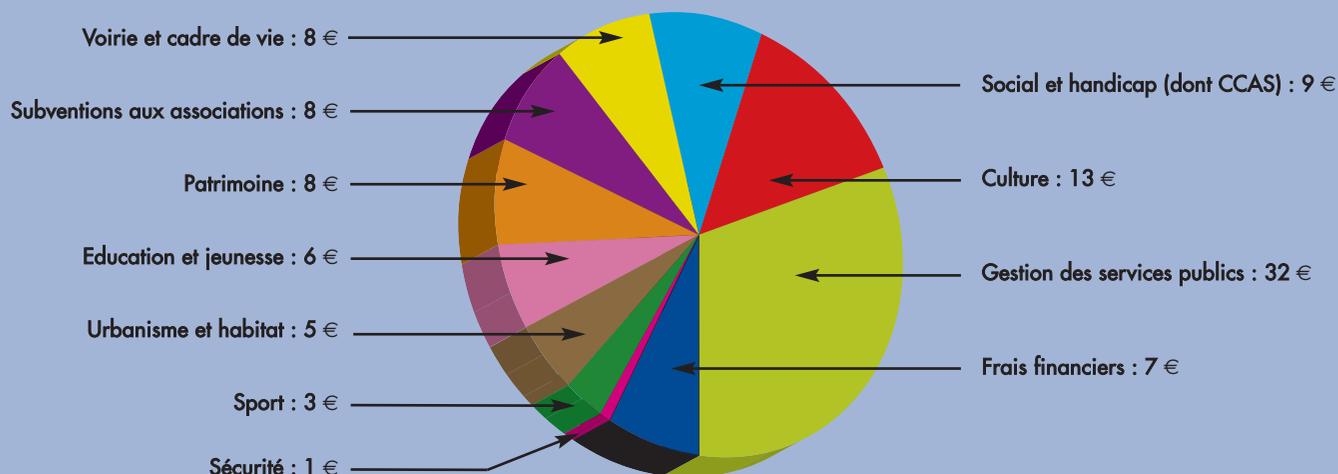
Les impôts locaux représentent seulement 13,5%* des prélèvements en France. La TVA, les taxes sur l'essence ou les charges sociales pèsent plus lourd dans le budget des ménages et des entreprises. La Ville perçoit environ 70% de vos impôts locaux.

Si les Oullinois voient le montant de leurs cotisations augmenter en 2009, cela est dû à deux éléments : la revalorisation des biens immobiliers (logements et dépendances) décidée en loi de finances et l'augmentation de la part des syndicats intercommunaux.

La Ville d'Oullins, elle, a fait le choix de ne pas augmenter son taux d'imposition depuis 5 ans.

La Ville utilise les différentes dotations, subventions, produits de ses services, etc. pour assurer les services à la population.

Pour 100 €



Ce graphique prend en compte à la fois les dépenses de fonctionnement et d'investissement prévues pour l'année 2010. Les dépenses de personnel ont été réparties sur chaque poste.

Une enquête réalisée par Mag2 Lyon en décembre 2009 permet de faire le point sur la santé financière des 20 principales communes du Grand Lyon. Cette enquête classe Oullins en 8^e position des communes les plus dynamiques (ratio des dépenses

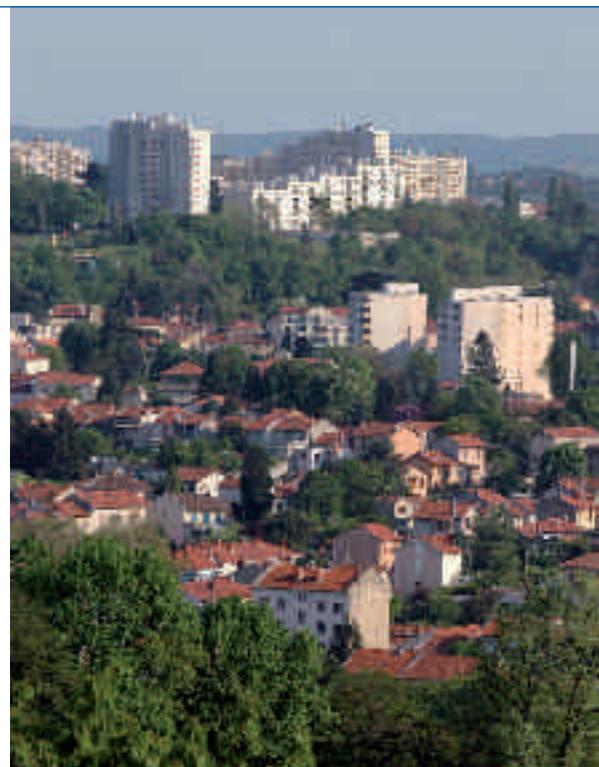
d'équipement brut par an et par habitant). Notre ville arrive en 16^e position des villes dépensières : ses dépenses de fonctionnement par an et par habitant s'élèvent à 795 €, bien loin derrière des villes comme Feyzin (1826 €), Saint-Fons

(1802 €) ou encore Pierre-Bénite (1450 €). Et même si elle apparaît en 8^e position dans le classement concernant l'endettement, son niveau d'endettement (692 € par habitant) la place bien en-dessous de la moyenne de ces 20 villes (1424,5 €).

Oullins : une gestion rigoureuse de la dette

Comme toute commune, Oullins a recours à l'emprunt afin d'investir dans des projets. Le taux moyen de la dette de la ville est de 3,97% : il est ainsi sensiblement inférieur à celui des collectivités de strate démographique équivalente (4%). Le montant de la dette est de 19,8 millions d'euros et se répartit pour 98% en taux fixe et 2% en taux variable. Comme les autres collectivités locales, Oullins subit les effets d'un environnement économique dégradé.

Les finances communales sont cependant structurellement saines et l'équilibre du budget n'est pas menacé. Afin de décrocher des conditions de prêt compétitives, le service financier de la Ville effectue en permanence une veille sur les taux et le portefeuille d'emprunts : de ce fait, ils peuvent être renégociés dans l'intérêt de la Ville.



* Source : INSEE, comptes nationaux, base 2000, Prélèvements obligatoires en 2008.
 Quand vous payez 100 € de prélèvement : Impôts de l'Etat et administrations centrales : 34 € /
 Impôts locaux : 13,5 € / Charges sociales : 51,9 € / Union européenne : 0,6 €

Affaires scolaires

Permettre aux écoliers d'apprendre et s'épanouir dans de bonnes conditions.



Christine Chaland

adjointe déléguée
aux affaires scolaires

Le budget dédié aux affaires scolaires vise deux objectifs prioritaires, conformément aux engagements municipaux : assurer un accueil optimal des enfants dans les écoles et faciliter le fonctionnement quotidien de ces dernières.

Réussite scolaire

La Ville poursuivra son soutien dans tous les domaines participant à la qualité de l'accueil, la réussite scolaire et l'épanouissement des jeunes écoliers :

- en reconduisant les crédits scolaires pédagogiques et culturels en réponse aux besoins des écoles,
- en poursuivant l'opération « busing » à destination des écoliers de la Saulaie, dispositif reconnu nationalement,
- en soutenant les projets pédagogiques

validés par l'Education Nationale, en particulier ECHO et Zoullimômes,

- en participant au fonctionnement des écoles publiques des communes voisines qui accueillent de jeunes Oullinois, et en poursuivant l'attribution du forfait par élève en primaire avec les écoles privées dans le cadre d'une convention triennale.

Epanouissement des enfants

Au vu du succès remporté par ce dispositif en 2009, la Ville a décidé de renouveler et développer à l'ensemble des écoles, la proposition d'animations gratuites pendant le temps de pause de midi. Ces animations destinées aux élèves de CE2, CM1 et CM2 permettent aux jeunes de s'ouvrir au monde et s'épanouir. Du théâtre, de l'initiation aux gestes de premier secours ou à la langue des signes, des activités sportives, des travaux manuels ou des jeux seront proposés.

Entretien des bâtiments

Le projet de réhabilitation de l'école Jules Ferry fera l'objet cette année d'un budget de 200 000 € destiné à la poursuite de la concertation entre les différents acteurs.



Cette enveloppe permettra de surcroît de travailler au relogement temporaire des classes et des salles communes de l'aile A sur l'aile B.

Le budget d'investissement prévoit la réfection de la toiture de l'école Jean Macé ainsi que le début des études de maîtrise d'œuvre pour l'école maternelle de la Glacière, visant au remplacement de l'actuel bâtiment en préfabriqué par une construction en dur plus spacieuse. Ces études seront menées en étroite concertation avec les enseignants et les parents d'élèves.

Parallèlement, les différents travaux d'entretien des établissements scolaires seront poursuivis (salles de classes, cours d'écoles, implantations de nouveaux jeux...).

Quelques chiffres...

- Budget de fonctionnement (hors dépenses de personnel) : 533 535 €
- Budget d'investissement : 28 200 €
- Réhabilitation de l'école Jules Ferry : 200 000 €

Petite enfance / jeunesse / santé / handicap

En 2010, l'effort d'amélioration de l'offre d'accueil des enfants et des familles sera poursuivi.



Petite enfance

Un effort tout particulier sera consacré à l'accueil des tout petits et de leur famille à travers :

- l'optimisation de la gestion des crèches,
- des investissements pour le confort et la sécurité des enfants,
- des formations pour le personnel sur le thème de la qualité d'accueil,
- la poursuite des actions de soutien du lien parent/enfant (Cabane Bambou).

Jeunesse

La politique jeunesse constitue l'une

des priorités de l'équipe municipale.

De nombreuses actions seront développées :

- constitution de groupes chargés d'évaluer les activités de loisir sur le territoire, d'apprécier les potentialités dans ce domaine et de définir des scénarii d'évolution ;
- en matière d'information jeunesse, reconduction d'actions telles que le Forum des métiers, création d'une semaine de la mixité homme / femme en partenariat avec le Théâtre de la Renaissance, création d'un groupe de travail chargé d'étudier l'impact de l'ouverture de la médiathèque auprès des jeunes ;
- dans le domaine de la prévention et des actions de citoyenneté, développement d'actions avec l'animateur du service jeunesse et les agents de la piscine municipale, reconduction des chantiers Ville Vie Vacances et des chantiers jeunes et poursuite des actions de proximité sur le quartier de la Saulaie.

Santé

Plusieurs actions en direction du public seront initiées dans le cadre de l'Atelier Santé Ville. Elles concerneront des

problématiques telles que l'isolement des personnes âgées, l'insertion sociale des personnes en situation de handicap, les problèmes d'adolescence, le surpoids et l'obésité chez les enfants. Par ailleurs, la Ville se dotera de trois défibrillateurs supplémentaires.

Handicap

A l'initiative du Comité consultatif des personnes en situation de handicap, une étude est en cours de réalisation afin de déterminer leurs besoins et leurs attentes. Dans ce cadre, la Ville poursuivra les « cafés des réussites », rencontres autour de thématiques liées au handicap.



Catherine Fleith

adjointe déléguée
à la petite enfance,
jeunesse, famille, santé
et handicap

Quelques chiffres...

- Petite enfance : 161 877 €
- Actions en faveur de la jeunesse : 33 700 €
- Santé et handicap : 41 845 €

Voirie / cadre de vie

Embellir et améliorer le cadre de vie grâce à une gestion durable de l'espace public.



Christian Ambard

adjoint délégué
au cadre de vie, espaces
publics, voirie et propreté

L'année 2010 sera une année charnière en matière de voirie et de cadre de vie : des études et travaux seront engagés. Ils visent à améliorer le cadre de vie des Oullinois, et s'inscrivent dans une perspective de développement durable.

Etudes et travaux

- Suivi des actions de l'Agenda 21 local,
- Aménagements des cours d'école et des aires de jeux, réfection et renouvellement du mobilier urbain.
- Poursuite des études visant à la création de nouveaux espaces verts sur la commune et notamment l'aménagement du « bois de Sanzy » en parc naturel.
- Engagement de la maîtrise d'œuvre de l'îlot de la Camille au sud de la Grande

rue ainsi que de l'espace Yzeron/Sémard, face à la médiathèque.

- Travaux au cimetière avec le réaménagement de la masse K.
- Démolition du portique de l'entrée nord et réaménagement du square du 11 novembre 1918.

Cette phase sera suivie de l'aménagement de voirie de l'entrée nord menant au pont d'Oullins.

Propreté et entretien

La Ville renforcera les actions de nettoyage assurées par ses services dans certains quartiers (Golf et Saulaie), les cours d'écoles et le centre-ville.

Elle confirmera son action en matière de collecte des encombrants en développant les dispositifs de déchetterie mobile et de collecte des déchets non traités par le Grand Lyon (les seringues en particulier).

Des efforts seront faits en ce qui concerne l'entretien des espaces verts et la réalisation de plantations. Le service voirie et cadre de vie apportera son concours à la logistique des fêtes et événements municipaux (illuminations lors des fêtes de fin d'année, Fête de l'iris, Forum des associations...).

Quelques chiffres...

- Budget d'investissement : 1 085 900 € (dont 107 400 € : espaces verts)
- Budget de fonctionnement : 784 450 € (dont 200 850 € : espaces verts)
- Nettoyement des cours d'écoles : 250 000 €
- Nettoyement renforcé dans les quartiers : 73 000 €
- Démolition du portique entrée nord et aménagement du square : 640 000 €
- Aménagements d'aires de jeux : 67 000 €



Marc Filiu

conseiller municipal
délégué à l'environnement
et au développement
durable

Agenda 21

Le Forum Agenda 21 qui s'est déroulé fin novembre 2009, constituait la première pierre de la démarche d'élaboration de l'agenda 21 local. Cette démarche participative se déroulera tout au long de l'année 2010 et se traduira par une série d'ateliers de travail sur différentes thématiques liées

au développement durable. Elle débouchera sur la définition d'un programme d'actions.

Le budget 2010 comporte la réalisation d'études. La première, un état des lieux, est aujourd'hui en cours. Elle sera complétée par une étude sur le plan de circulation et de déplacement de la commune. Deux autres études seront engagées en 2010 : celle de l'aménagement de la Grande rue, et celle du bois de Sanzy.

S'agissant du volet social et économique de l'Agenda 21, la Ville soutiendra les actions menées par Oullins Centre Ville, notamment le plan de déplacement inter-entreprises ou la mise en place d'un service d'aide aux bonnes pratiques d'achat et de consommation.



Gilbert Morel

conseiller municipal
délégué aux services
techniques et au patrimoine

Patrimoine

Dans le cadre du budget 2010, outre les dépenses de fonctionnement qui intègrent notamment les dépenses énergétiques, les matériels et les petits travaux, sont prévus des études et des travaux de rénovation :

- travaux au pôle musical (EHO) du parc Chabrières,
- réfection des façades, du transept et du chœur de l'église Saint Martin,

- étude de restructuration de l'école maternelle de la Glacière,
- changement des huisseries de l'école Marie Curie
- réfection des toitures du bâtiment principal de l'école Jean Macé et des ateliers du stade du Merlo,
- réfection des peintures et protection de la toiture du gymnase COSEC,
- réalisation des vestiaires du Tennis Club Oullinois.



Quelques chiffres...

- Budget d'investissement : 4 291 000 €
- Pôle musical : 100 000 €
- Eglise Saint Martin : 590 000 €
- Ecole Jean Macé : 200 000 €

Affaires sociales / solidarité / sécurité / logement et vie quotidienne

Aider et soutenir les personnes en difficulté.

L'action sociale

Portée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), l'action sociale intervient principalement dans 4 domaines : la petite enfance, la santé et le handicap, l'aide aux personnes en difficulté et les personnes âgées. Le budget 2010 vise la poursuite de l'action communale dans ces différents domaines : il s'inscrit dans la continuité de celui de 2009.

Lutte contre le saturnisme, l'indécence et l'insalubrité

La Ville d'Oullins s'est engagée dans cette lutte dès 1996. Depuis 2006, la commune a rejoint la MOUS Saturnisme pilotée par le Grand Lyon, en partenariat avec l'Etat. Cette année encore, la Ville interviendra à la fois sur le plan technique et sur le plan social.

Améliorer l'habitat

Deux projets d'importance vont être poursuivis. Il s'agit tout d'abord de la mission d'incitation au ravalement de façades de la Grande rue, engagée depuis 1998. La Ville subventionne une part des travaux et l'animation de ce programme par le cabinet Urbanis. L'objectif est la rénovation de 25 façades en 2010.

Le second projet concerne la réhabilitation de la copropriété des Ifs. Cette année, la Ville réalisera un apport de subventions à destination des propriétaires engageant des travaux sur les parties communes et privatives.

Développer le logement social

- Réhabilitation complète de 21 logements rue



Louis Proton

adjoint délégué aux affaires sociales, solidarité, logement et vie quotidienne



Ghislaine Chichery

conseillère municipale déléguée au logement

Henri Barbusse (Régie Nouvelle),

- 14 logements prévus au 3-5 rue Pierre Sépard dans un programme neuf mis en chantier en 2010 (HMF),
- 6 logements en réhabilitation complète au 42 rue de la Convention (démarrage en 2010),
- 7 logements au 2 rue Pierre Sépard : travaux de mise aux normes en cours, mise en location au 2^{ème} trimestre 2010 (Alliade Habitat),
- réhabilitation complète de 3 logements au 16 Grande rue à partir du 2^{ème} semestre 2010 (Grand Lyon Habitat).

La vidéo-protection

En 2010, une nouvelle ligne s'inscrit dans le budget : elle concerne la vidéo-protection. L'année 2010 permettra de définir le nombre et les emplacements des caméras en tenant compte à la fois des nécessités opérationnelles et du cadre juridique auquel est assujéti ce système de protection, en matière de liberté publique. La Ville étudiera le principe de fonctionnement du dispositif dans le cadre d'une mutualisation avec d'autres communes et en relation avec l'Hôtel de Police d'Oullins. Ce dispositif de vidéo-protection pourrait être mis en place à partir de fin 2010.

Quelques chiffres...

- Subvention au CCAS : 1 588 579 €
- Soutien au logement social : 92 000 €
- Opération façades Grande rue : 61 100 €
- OPAH des Ifs : 18 000 €
- Lutte contre le saturnisme : 6 800 €
- Vidéo-protection : 130 000 €

Politique de la Ville

Accompagner les habitants de tous les quartiers dans leur vie quotidienne.

En 2010, 39 actions seront menées dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, dont 11 actions nouvelles.

Développement social et réussite éducative

- Poursuite de l'opération « busing »,
- Interventions de la Ludothèque à la Saulaie et mutualisation avec les autres écoles primaires de la ville,
- En partenariat avec l'ADSEA, accompagnement individualisé de certains lycéens issus de l'enseignement général ou professionnel,
- Poursuite et développement de l'Atelier Santé Ville.

Habitat et Gestion Sociale et Urbaine de Proximité

Plusieurs opérations d'amélioration de l'habitat seront reconduites : le marché d'insertion « mutualisation de l'entretien des espaces extérieurs », l'enveloppe destinée aux petits

travaux d'aménagement des espaces publics. Suite à l'expérience réussie des jardins du Golf qui a permis de sensibiliser les habitants du quartier à la thématique environnementale, il est décidé d'engager une démarche similaire à la Saulaie.

Deux autres opérations seront réalisées : la réorganisation de la collecte des encombrants au Golf et la revalorisation du square Dubois Crancé.

Développement économique, emploi, insertion

La Ville participera activement à des actions visant à favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle : par le soutien actif à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Graines de Sol » ou encore par la reconduction des ateliers et chantiers d'insertion.

D'autres actions visent au mieux-être des habitants :

- Aide à la maîtrise de la langue française à l'échelon intercommunal,



Gilles Lavache

premier adjoint délégué à la Politique de la ville, jumelages et échanges internationaux



Patrick Le Gall

conseiller municipal délégué à la démocratie de proximité et respect des droits du citoyen

- Aide à la mobilité des jeunes par l'apprentissage au permis de conduire,
- Création d'une action portée par l'association IPSO FACTO, visant à remobiliser les jeunes de 16 / 17 ans ayant décroché du système scolaire.

Quelques chiffres...

Montant global de la programmation financière : 2 121 385 € (Participation de la Ville : 190 259 €)

Développement économique / commerce / emploi

Asseoir le rayonnement économique de la ville.



Marie-Laure Guirado-Devoy

adjointe déléguée
au commerce,
développement
économique et emploi

Le budget 2010 répond à des enjeux importants : asseoir le rayonnement de la ville en s'adossant notamment au développement de la Saulaie, futur pôle économique de référence dans l'agglomération, renforcer l'emploi local et conforter Oullins comme pôle commercial majeur sur le sud-ouest lyonnais.

Développement économique

Les actions menées par la Ville viseront à mobiliser les acteurs économiques d'Oullins et du territoire. La mise en place

régulière de « Rendez-vous de l'économie », sous forme de rencontres et d'ateliers participera à développer et fidéliser ce réseau d'acteurs économiques.

Un travail de proximité avec les entreprises installées sur la commune est mené dans le

but de leur faciliter les conditions d'exercice de leur activité.

Commerce

Le plan FISAC contribue à développer le commerce oullinois et anticiper les mutations futures de l'environnement commercial au sud de l'agglomération. Dans le cadre de ce « plan de dynamisation du centre ville », de nouvelles actions seront engagées : création d'un Plan de Déplacement Inter Entreprises en lien avec l'Agenda 21, mise en place d'une charte des terrasses, étude sur le renforcement de l'offre commerciale. Par ailleurs, la Ville poursuivra activement sa politique de partenariat et de soutien au commerce, à la fois en centre-ville et dans les quartiers.

Emploi

Le budget 2010 consacré à l'emploi, traduit la volonté de la Ville de poursuivre son engagement auprès des partenaires et du monde associatif intervenant dans les domaines

de l'insertion et de la formation professionnelle : Mission locale, GRETA, PLIE, Graine de Sol, Oasis...

L'offre de service de l'Espace emploi sera renforcée, en partenariat avec les structures existantes (Pôle emploi, SOLEN, PLIE...).

Des actions seront mises en place, pour les jeunes ayant décroché du système scolaire. La Ville soutiendra par ailleurs le dispositif « auto école sociale ». Afin de favoriser l'insertion des personnes en difficulté, les chantiers d'insertion seront reconduits en 2010.

Quelques chiffres...

- Confortement des pôles commerciaux : 95 500 €
- Plan de dynamisation du centre-ville : 55 500 €
- Soutien à l'emploi et partenariat : 124 597 €
- Renforcement des activités sur la ZAC Saulaie : 8 000 €
- Fonctionnement de l'Espace Emploi : 2 000 €

Ressources humaines / affaires générales

Produire des services publics de qualité à la population.



Philippe Locatelli

adjoint délégué
aux ressources humaines,
et affaires générales

Gestion des ressources humaines

Le budget 2010 s'inscrit dans une démarche de rigueur, de responsabilité et de maîtrise des coûts de fonctionnement. Les efforts de formation du personnel réalisés ces dernières années, de même que la modernisation des services et leur redéploiement ont été des facteurs permettant de garantir la qualité des services à la population et favoriser un bon dialogue social dans un contexte de maîtrise des coûts.

Nous avons notamment opté pour la pérennité du dispositif de tickets restaurants pour l'ensemble des employés municipaux.

En terme de recrutement, sont prévus 4 postes de bibliothécaires pour la nouvelle médiathèque.

Affaires générales

Dans le domaine de l'état civil, la Ville d'Oullins s'est équipée l'année dernière d'un dispositif de délivrance des passeports biométriques qui prendra son plein effet en 2010. Il sert de prélude à la prochaine

application de ce système pour l'établissement de la carte nationale d'identité.

S'agissant des marchés, 2010 verra la mise en œuvre de la redistribution des emplacements forains du marché Anatole France et la gestion informatisée de cette organisation.

Les importants travaux d'aménagement du cimetière touchent à leur fin. En 2010, on terminera la réfection des allées, l'aménagement de la masse K, terrain actuellement en friche et qui accueillera d'une part un carré destiné aux enfants prématurément disparus

et d'autre part de nouvelles allées pour l'installation de futurs caveaux.

Quelques chiffres...

- Effectif total des agents municipaux : 375
- Equipement informatique de la MéMO : 200 000 €
- Dématérialisation des délibérations du Conseil municipal : 3 300 €
- Frais d'affranchissement : 58 000 €
- Entretien du cimetière : 70 600 €



Sport

Garantir l'accès et les conditions de pratique sportive pour tous.

Dans le domaine du sport, le budget 2010 répond à deux objectifs : d'une part renforcer l'accès du public aux activités sportives et d'autre part poursuivre l'amélioration du fonctionnement du parc d'équipements. A cet effet, quatre orientations fortes ont été privilégiées pour le nouvel exercice.



Développer l'accès aux associations

La Ville souhaite permettre à un plus grand nombre d'enfants d'accéder aux clubs sportifs ainsi qu'aux associations culturelles ou socio-éducatives. En conséquence, le budget consacré au Passeport Jeunesse est

réévalué de 25 % : ce dispositif, destiné aux familles, est une participation financière de la Ville à l'inscription de leurs enfants dans les associations.

Sport et école

L'accessibilité des classes primaires aux installations sportives sera densifiée grâce à une hausse très sensible du budget consacré aux transports des scolaires, à la piscine municipale ainsi qu'au boulodrome.

Offrir de bonnes conditions de pratique

La troisième orientation concerne les travaux réalisés sur les installations sportives. A cet égard, dès l'été 2010, l'actuel bassin extérieur d'apprentissage de la piscine municipale fera place à une pataugeoire destinée aux jeunes enfants ainsi qu'un bassin dit « de découverte », de plain pied, à l'intention de baigneurs plus âgés. Les installations du Tennis Club de Montlouis se verront dotées de vestiaires supplémentaires. Enfin, les moyens



Faten Mazigh

adjointe déléguée au sport



Philippe Souchon

conseiller municipal délégué au sport

de prévention à la piscine municipale seront renforcés sur la période estivale.

Soutien aux associations

Le budget met également l'accent sur l'attention que porte la Ville au milieu associatif. Malgré une conjoncture placée sous le signe de la crise, le budget global de subventions aux associations sportives sera maintenu.

Quelques chiffres...

- Budget de fonctionnement : 205 226 €
- Passeport Jeunesse : 25 000 €
- Réfection d'un terrain stabilisé au stade du Merlo : 30 500 €
- Achat de matériel pour la salle de gym spécialisée : 10 000 €
- Réfection des casiers consignes à la piscine : 9 200 €

Culture

Permettre à chacun de s'ouvrir au monde et offrir des équipements de qualité.

Le budget consacré à la vie culturelle en 2010 (hors frais de personnels, subventions aux associations et travaux), s'élève à 1 023 690 €.

Ouverture de la MéMO

L'année 2010 verra la fin des travaux de la médiathèque et son ouverture au public.



Outre l'important fonds d'ouvrages littéraires et de documents transférés depuis l'actuelle bibliothèque et complété, la MéMO sera dotée d'un fonds DVD ainsi que de bornes de téléchargement de musique. La mise en place de ces équipements fait l'objet d'un investissement de 90 849 €.

Théâtre de la Renaissance

Le soutien de la Ville au théâtre de la Renaissance participera à son développement et à son rayonnement régional et national. Le théâtre poursuivra sa mission en matière d'éducation artistique et culturelle : actions menées en milieu scolaire, projets au Bac à Traille...

Le partenariat associatif

La Ville poursuivra son soutien aux associations, sur la base d'une dotation

globale analogue à celle de l'année précédente.

Par ailleurs, la Ville poursuivra son programme d'aménagement dans le cadre du regroupement des écoles de musique au parc Chabrières-Arlès.

Festivités

Le budget de fonctionnement du service culturel contribue en grande partie à financer les différentes festivités qui ponctuent les saisons : Fête de l'Iris, Fête de la Musique, Fête du 8 décembre, Ecran total, festival Zoullimômes... Des actions pédagogiques seront construites à partir de ces événements, notamment la Fête de l'iris.



Clotilde Pouzergue

adjointe déléguée à la culture

Associations

En 2009, un dispositif partiellement dématérialisé de demande de subvention a été testé. Par rapport au calendrier initial, les responsables associatifs ont souhaité bénéficier d'un délai supplémentaire. De ce fait, l'attribution des subventions sera réalisée en février. Néanmoins, en ce début d'année deux choses sont actées : le montant de l'enveloppe globale qui est identique à 2009 (votée le 18 décembre), le versement d'un acompte aux associations fortement subventionnées. Toutes les associations bénéficiant d'une subvention seront informées début mars.



Hubert Blain

conseiller municipal

Quelques chiffres...

- Dotation de fonctionnement du théâtre : 725 000 €
- Fonctionnement de la médiathèque (hors dépenses de personnel) : 96 800 €
- Travaux pour les écoles de musique : 150 000 €
- Fête de l'iris : 47 044 €
- Archives : 4 321 €
- Travaux de la médiathèque : 1 672 422 €

Qui sont les Oullinois ?

Une partie de la population d'Oullins sera recensée entre le 21 janvier et le 27 février 2010.

L'enquête de recensement est menée chaque année par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Les réponses permettent aux élus d'adapter au mieux les infrastructures et les équipements aux besoins des habitants (nombre de crèches, de logements,

d'établissements scolaires, etc.). Dans une commune de plus de 10 000 habitants comme Oullins, la collecte se déroule auprès d'un échantillon de 8 % réparti sur son territoire. Ainsi en 5 ans, 40 % de la population de la commune est interrogée. Si vous êtes concerné, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire d'Oullins, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier. Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement recensé et une notice

d'information sur le recensement. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Ils doivent lui être remis ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 27 février 2010. Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

www.insee.fr

en bref...

Don de livres

Après avoir rénové la bibliothèque du groupe scolaire Ampère, le Sou des écoles Ampère souhaite a décidé de compléter l'offre de livres. L'association fait ainsi appel à la générosité des Oullinois pour récupérer des livres en bon état qui seront soit utilisés pour la bibliothèque, soit revendus lors du vide-grenier (en avril 2010).

Renseignements : info@sou-ecole-ampere.fr
Tél. 04 78 81 75 43.

Jeunes badistes

Un tournoi jeunes de badminton sera organisé dimanche 31 janvier. Il accueillera les meilleurs jeunes joueurs de la région Rhône-Alpes de la catégorie poussins à cadets. Entrée libre pour le public.

31 janvier de 9h à 18h
gymnase Montlouis - bd Général De Gaulle

Passage de grade



Le CASCOL organise un passage de grade (ceinture) judo et jujitsu pour les judokas âgés de 4 à 13 ans. Tous les participants seront évalués en fonction de leurs acquis techniques : au sol pour les petits, en combats pour les plus grands. Manifestation ponctuée de démonstrations.

Samedi 23 janvier à partir de 14h30 -
gymnase Montlouis
Renseignements : 06 68 58 73 81

Les Ogrillons : petits ogres deviendront grands

Mais qui sont les ogres ? Un être mi-homme, mi-animal de la mythologie ? Un personnage monstrueux qui fait peur aux petits enfants ? Un goinfre qui mange n'importe quoi ? Les enfants de CE2 de l'école Ampère ont leur petite idée sur cette question. Pour nous expliquer tout ça, ils ont créé un spectacle avec l'aide de Christiane Vérice, metteur en scène de la compagnie Image Aiguë en résidence au théâtre de la Renaissance, et Sébastien Quencez, musicien intervenant de la ville. Plusieurs semaines de répétitions ont été nécessaires pour créer ce spectacle, sur la base d'un travail d'improvisation dirigé par la metteur en scène. Il mêlera du théâtre, de la musique et du chant et implique deux comédiens professionnels de la compagnie Image Aiguë. Les enfants nous inviteront à la rencontre de tous types d'ogres, des plus traditionnels aux plus contemporains. Eh oui, ils ont même trouvé dans notre monde actuel des dévoreurs, des gros mangeurs,



des Gargantua... mais aussi des dominateurs, des méchants, des « écabouilleurs ».

Représentation pour les scolaires :
28 janvier à 14h

Représentation publique : 28 janvier à 19h
Théâtre de la Renaissance - rue Orsel
Tél. 04 72 39 74 91

Ce projet entre en résonance avec le spectacle « Les Ogres » qui sera donné les 26 et 31 mars au Bac à Traille.

Journée des commerciaux

Après le succès de l'édition 2009 (49 entreprises présentes, 42 embauches), le Pôle emploi et la Fédération d'Entreprises SOLEN organisent la 3^e édition de la journée chrono des commerciaux, avec l'aide de nombreux partenaires. Une cinquantaine d'entreprises rencontreront en direct les candidats pour des postes de commerciaux sédentaires et commerciaux terrain, à pourvoir sur le sud-ouest lyonnais. Des secteurs d'activité variés

seront représentés. Le jour de la manifestation, les candidats pourront se préparer à leur entretien d'embauche grâce aux conseils des chefs d'entreprise.

Vendredi 29 janvier de 9h à 17h
Gymnase d'Aubarède à Saint-Genis-Laval
Renseignements : Pôle Emploi au 3949
(11cts depuis une ligne fixe) ou Fédération SOLEN au 04 78 86 04 01



A la découverte des métiers

Les 21 et 22 janvier, le Forum intercommunal des métiers accueillera les jeunes afin de les aider à préparer leur avenir.

Le choix de l'orientation constitue en effet pour les élèves un moment déterminant de leur cursus scolaire ou universitaire, et requiert de leur part, une connaissance préalable du monde professionnel, de ses secteurs, de ses métiers leur permettant de se projeter dans leur future vie professionnelle. Le Forum intercommunal des métiers du Sud Ouest Lyonnais constitue l'un des outils de cette découverte du monde professionnel. La Ville d'Oullins participe à cette manifestation aux

côtés d'autres communes de l'agglomération et du Centre d'Information et d'Orientation d'Oullins (CIO), acteur principal de ce forum. A cette occasion, les jeunes pourront découvrir une large gamme de métiers, rencontrer des professionnels, discuter avec des conseillers en orientation et en insertion professionnelle...

Judi 21 et vendredi 22 janvier de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Complexe Paillat 54 rue Jules Guesde - Pierre-Bénite

en bref...

Tournoi des rois



Le Cisgo Volley ball organise son 18^e Tournoi des rois le 10 janvier prochain. Cette compétition a toujours beaucoup de succès auprès des clubs pour son côté convivial. Tous les niveaux sont autorisés : loisir, compétition, niveau supérieur... Le public est le bienvenu pour soutenir les équipes, notamment les finalistes. Qui succèdera à « Ke se pass tis ? » et à « L'équipe à Bébert » ?

Dimanche 10 janvier à partir de 9h
gymnase Montlouis - 21 bd Général De Gaulle
www.cisgovball.com

Don du sang

Une collecte de sang aura lieu les 14 et 15 janvier. Les bénévoles et l'équipe médicale vous accueilleront et répondront à toutes vos questions s'il s'agit de votre « baptême ».

A savoir : ouvert aux personnes de 18 à 70 ans pesant plus de 50 kg, ne pas être à jeun, apporter une pièce d'identité.
Judi 14 et vendredi 15 janvier de 9h à 12h30 et de 15h à 19h - salle Collovray rue Parmentier

Consonances

Le Musée des Confluences de Lyon et le Théâtre de la Renaissance organisent un cycle de débats de société intitulé Consonances. Ces rendez-vous se veulent un espace de discussion en écho aux spectacles. Les quatre premiers rendez-vous auront lieu le 1^{er} jeudi de chaque mois à 19h. Jeudi 7 janvier, en lien avec le spectacle « Pensez, je ferai le reste » de Thierry Collet, discussion sur le thème de l'information et de sa manipulation.

Entrée libre sur réservation au 04 72 39 74 91

La Californie rénovée

D'octobre à décembre, des travaux ont été effectués à la Résidence La Californie afin de procéder à des mises aux normes électriques et remplacer la chaudière. Dans le cadre de cette rénovation d'importance (175 000 €), des radiateurs soufflants ont été installés dans les 53 logements.

Des travaux de peinture ont été menés également au 5^e étage dans le cadre d'un chantier d'insertion. Cinq ouvriers en situation d'insertion se sont occupés de la réfection des plafonds, murs et menuiseries, pour le plus grand bonheur des résidents qui ont apprécié leur efficacité, leur discrétion et leur sympathie.

Recherche bénévoles pour aide aux devoirs



La Société d'Encouragement aux Ecoles Laïques d'Oullins (SEELO) est une association d'accompagnement scolaire qui propose aux enfants des activités socio-éducatives et culturelles. L'association travaille en lien avec les familles et les établissements scolaires, notamment les écoles primaires. Chaque mardi et jeudi de 17h à 19h au Foyer Jacquard, les collégiens de la Clavelière sont accueillis pour de l'aide méthodologique et aux devoirs. Dans le cadre de cette activité, la SEELO recherche des bénévoles pouvant consacrer deux heures ou plus à l'association, aux côtés des salariés.

Renseignements : Tél. 04 78 51 34 26
(défraiement possible pour les étudiants)

Ateliers Agenda 21 : inscrivez-vous !

Les 2 premiers ateliers ont lieu en janvier. Tous les Oullinois, quel que soit leur âge, peuvent y participer afin d'imaginer la ville de demain. Inscrivez-vous vite !

- **Atelier 1 :** Aménagement du territoire et préservation des ressources : le 25 janvier à 18h30.
 - **Atelier 2 :** Les services aux citoyens et la solidarité : le 27 janvier à 18h30.
- Tél. 04 72 39 73 13 - agenda21@ville-oullins.fr

Erratum :

Une erreur s'est glissée dans le dernier Profil : c'est la Région Rhône-Alpes et non le Conseil Général qui est signataire de la convention de partenariat au profit du Théâtre de la Renaissance.

Jean-Louis Ubaud



Elus socialistes et apparentés

DE 2009 À 2010...

Nous vous souhaitons une année 2010 de bonheur, de santé, de solidarité et de justice pour tous dans une période économiquement et socialement rude. Mais nous ne saurions quitter l'année 2009 sans évoquer les projets dangereux de la majorité municipale : toxiques : les emprunts à hauts risques signés par le maire- budgétivores : la construction de la médiathèque - discriminatoires : - la nouvelle réglementation des cantines scolaires justement suspendue par le Conseil d'Etat - socialement injustes : le manque de mixité dans les logements - menaçants : la fermeture de l'annexe Montlouis après les plus récentes fermetures de l'école Jean Jaurès et du restaurant des personnes âgées à la Saulaie - anti-sociaux : l'absence de bilan social pour afficher une réelle volonté d'aide d'urgence, pourtant imposé par la loi depuis 1995 - médiatiques : l'absence de cohérence entre l'annonce d'un agenda 21 et la pauvreté de l'action municipale ces dernières années dans le domaine environnemental.

Pour nous, cette année aura été la promesse réalisée d'un bilan des élus de l'opposition, que nous avons tenu le 18 novembre dernier

au cours duquel nous avons éclairé l'assistance nombreuse sur nos actions et nos multiples propositions pour une ville plus harmonieuse : assurer à tous les foyers un parcours de l'habitat, créer avec l'aide du Conseil général des micro crèches, garantir l'accès à la cantine pour tous, instaurer une démocratie locale dans notre ville, agir pour la sécurité et la prévention avec l'ensemble des acteurs et des moyens y compris la vidéo protection, soutenir le commerce de proximité et la vie de quartier, ne pas faire du prochain site aménagé sur les friches SNCF une vitrine de luxe mais concevoir un vrai éco quartier pour tous, favoriser l'intermodalité dans les modes de déplacement et desservir les quartiers éloignés du centre.

Mais nous ne saurions évoquer cette année 2009 sans rendre hommage à Roland Bernard, maire socialiste de notre ville de 1977 à 1990, décédé en mai dernier.

Roland Bernard était ambitieux pour sa ville. Homme de « projet », fédérateur d'énergie, Il aimait sa ville, qu'il voulait aménager pour que tous les Oullinois puissent y vivre, travailler, se déplacer, mais aussi se distraire, se rencontrer et agir ensemble. Sa politique volontariste en matière d'urbanisme a profondément changé

la ville, on lui doit par exemple le parc du Prado. Il a renforcé la centralité d'Oullins avec la préoccupation d'offrir des logements confortables et accessibles aux Oullinois les moins favorisés et aux résidents âgés, en leur apportant les services nécessaires pour leur vie quotidienne. Il ne concevait pas l'économique sans le social, la culture sans le sport. Il liait art, urbanisme, écoles, population et vie de tous les jours. Après l'ouverture du Centre de la Renaissance, une réalisation majeure de son premier mandat, il a fait le pari audacieux d'installer en 1982, dans une ville de banlieue, un théâtre qui très vite est devenu un lieu culturel majeur de l'agglomération lyonnaise. Il a mis de la couleur sur les murs, favorisé les échanges entre enseignants, élèves, habitants et artistes. Il a facilité la naissance de la Cité de la Création. Humaniste, il a soutenu le père Vespieren dans son action en Afrique et initié le projet Oullins Mali Aqua Viva. Européen convaincu, il a tissé des liens privilégiés avec Nürtingen notre ville jumelle.

Permanence chaque lundi de 17h à 19h
A la mairie salle des élus
entrée rue Etienne Dolet
Téléphone 04 72 39 73 26

Joëlle Séchaud



Hélène Pommeruel



Michel Blanc



Isabelle Iglesias



Michel Ronzy



Elu Les Verts et apparentés

A CEUX QUI JOUENT AVEC LE FEU

A ceux qui viennent de décréter qu'il était urgent de mettre sur le tapis -ils appellent cela un débat - la question de « l'identité nationale » ;

A nos parlementaires locaux qui soutiennent cette initiative ;
Il est temps de dire : non.

Non, ce n'est pas, à partir d'un questionnement biaisé mélangeant sciemment identité, appartenance et immigration, qui attise les peurs et les inquiétudes, divise et stigmatise, que nous progresserons vers un mieux-vivre ensemble.

D'autres vrais débats, urgents : crise de la ville,

du travail, réduction des inégalités... auraient été plus utiles pour nourrir la construction d'un vivre ensemble accessible à tous, plus égalitaire et fraternel.

Puissent ceux qui jouent ainsi, recevoir un cuisant carton rouge. Par exemple, en mars 2010.
lesverts-oullins@wanadoo.fr

Robert Perret



Elu communiste

STOP AU TOP

Les élus d'opposition ont organisé une réunion publique rendant compte de leur mandat municipal.

Curieusement, des tracts ont circulé appelant la population à une « réunion sur le TOP ». Drôle de méthode pour dévoyer une assemblée de son objet !

Ce fut l'occasion d'infirmer les allégations sur le prétendu désintérêt des communistes pour le projet de TOP, et rappeler aux amnésiques que dès 1975/80 les élus et militants du PCF ont été de toutes les luttes contre ce qu'on appelait alors le boulevard urbain. STOP au TOP fut par la suite leur slogan.

Il n'est pas honnête de reprocher notre absence à des réunions où l'on oublie de nous inviter, tout en déformant nos positions. Alors, le TOP, combat commun ou prétexte à manœuvre politicienne ?

Robert Perret
pcf.oullins@hotmail.fr

Jean-Luc Renault



Elu Lutte Ouvrière

L'ARGENT PUBLIC AU SERVICE DU PUBLIC

Le maire affirme qu'il n'augmente pas les impôts locaux. Pourtant, on paye toujours plus. Et malgré ça, les prestations fournies par la commune ne progressent pas. Car l'Etat, lui, réduit sa part aux communes pour mieux renflouer banquiers et gros

industriels (ce que ne manque jamais d'approuver le maire dans ses votes au Sénat). C'est ainsi qu'il voulait réduire l'accès des enfants aux cantines scolaires. C'est ainsi également qu'il envisageait la fermeture pure et simple de l'annexe Montlouis de la bibliothèque. Face aux protestations, il accepterait maintenant de la maintenir,

mais uniquement avec des bénévoles. Pour lui, pas question que cela coûte à la commune, même si c'est utile !

Pourtant l'argent public devrait servir aux besoins de la population. Pas à renflouer les banquiers ! Ceux qui protestent ont raison.
Jean-Luc Renault
Mail : jean-luc.renault2@wanadoo.fr

Groupe "Oullins ensemble"

TOP DÉPART

En ce mois de janvier, période propice aux vœux, nous faisons celui que le Tronçon Ouest du Périphérique (TOP) connaisse cette année des avancées significatives qui iront dans le sens d'une gestion raisonnée des déplacements sur notre territoire. Car la question n'est plus de savoir s'il faut ou non faire le TOP, mais bien de décider par où le faire passer pour préserver au mieux le cœur de l'agglomération lyonnaise et éviter les flux de transit en son centre.

Nous faisons donc le vœu qu'un débat serein et dépassionné puisse enfin être ouvert pour régler une situation ubuesque qui dure depuis des années et plonge quotidiennement les habitants du sud-ouest lyonnais dans d'interminables bouchons. Depuis l'adoption du Schéma Directeur de l'Agglomération Lyonnaise en 1992, le bouclage inachevé du Tronçon Ouest du Périphérique résonne comme un aveu d'impuissance des responsables locaux à mener à terme ce projet essentiel. On ne peut s'empêcher de les sentir plus impliqués par les accès au Grand Stade que par les tracés des habitants du Grand Lyon qui se rendent au travail chaque jour.

Enfin, nous faisons le vœu, pieu celui-ci, que l'opposition municipale socialiste prenne enfin ses responsabilités et s'engage de manière formelle sur la nature du tracé qu'elle souhaite soutenir face au Grand Lyon. Que Monsieur Ubaud nous dise une bonne fois s'il place l'intérêt des Oullinois au-dessus de ses préférences partisans ou s'il ira grossir les rangs des fidèles béni-oui-oui du Président de la Communauté urbaine.

Car, à la lecture dans la presse des déclarations récurrentes de Gérard Collomb, qui fustige l'État et l'accuse de tous les maux subis par

l'agglomération en matière de circulation, on ne peut qu'être étonné par tant de provocation et de mauvaise foi. Reporter sur le gouvernement les problèmes de saturation du trafic engendrés par les grèves des TCL ou la vétusté du Tunnel de Fourvière ou de la Croix Rousse est une manœuvre politiquement irresponsable.

Ce n'est en effet rien de moins que l'incohérence du Président de la Communauté urbaine sur les décisions à prendre en matière d'infrastructures qui amène l'agglomération petit à petit à l'asphyxie !

Des attermoissements sur le projet de contournement de Lyon, puis des blocages sur les grands projets structurants d'agglomération rendent illisible la position du Grand Lyon. Le manque d'anticipation sur la rénovation du tunnel de la Croix-Rousse cumulé avec l'entretien du tunnel de Fourvière provoquent des fermetures régulières aux conséquences désastreuses pour les grands lyonnais. Il est urgent de changer de stratégie et de préparer l'avenir. Il est urgent de faire avancer le TOP pour désengorger le sud-ouest lyonnais.

A l'heure où se prépare le protocole d'accord sur le TOP entre le Département du Rhône et la Communauté urbaine de Lyon, pour en définir l'organisation et le financement, le moment est venu pour chacun de nous de prendre et défendre sa position pour l'avenir d'Oullins et dans l'intérêt de l'agglomération en général. Cette réunion déterminera en effet les règles générales applicables pour l'ensemble des phases d'études préalables, de conception, de réalisation, d'exploitation et de maintenance de l'ouvrage.

Ceux qui, comme Monsieur Ubaud, ont la double responsabilité d'être élus à Oullins et

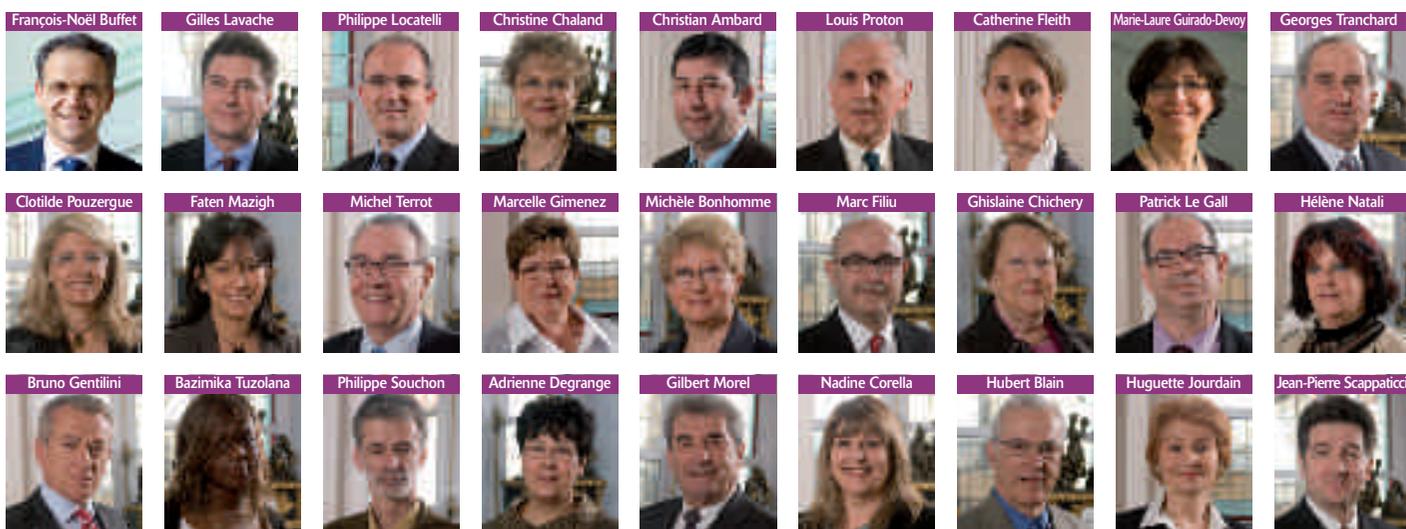
au Conseil Général, ont également le double devoir de s'engager clairement sur ce dossier. Il aurait beau jeu de plaider entre le cœur et la raison (politicienne) pour justifier son immobilisme et son manque de vision pour l'agglomération. Les Oullinois ne lui pardonneraient pas !

C'est pourquoi nous avons choisi de faire du TOP un de nos objectifs majeurs pour 2010. Nous mettrons tout en œuvre afin que le tracé choisi pour relier Francheville à la rive gauche du Rhône ne draine pas plusieurs dizaines de milliers de véhicules chaque jour au-dessus de nos têtes et ne vienne pas défigurer et empoisonner le projet d'aménagement d'éco-quartier que nous souhaitons développer sur les anciennes friches SNCF.

Il est pour nous hors de question d'accepter sans ciller le tracé court qui prévoit des échangeurs à Beaunant, aux Hôpitaux Lyon Sud et à la Saulaie avant de traverser le fleuve pour rejoindre le boulevard Laurent Bonnevey. Nous souhaitons, comme nous l'avons toujours soutenu depuis le début, que le tracé alternatif, plus large, que nous proposons et qui relie l'A45 à la rive gauche par le barreau sous Irigny et par un nouveau pont à Pierre-Bénite, soit étudié comme il se doit et fasse bientôt consensus.

Nous sommes prêts à travailler de concert avec la Communauté urbaine, le Département et nos autres partenaires pour porter, à bout de bras s'il le faut, le meilleur projet pour Oullins, le sud-ouest lyonnais et tous ses habitants. C'est « notre » vision de l'intérêt général...

Bonne année 2010 à tous !



CULTURE

En ville

- 6 janvier à 14h30, 13 janvier à 14h30, 20 janvier à 14h30 et 3 février à 14h30
Université Tous Ages
Salle des fêtes
- 7, 8 et 9 janvier à 20h30
Alarmes, etc. (Les Oreilles à Bosse)
MJC, rue Orsel
- 5 février
Vernissage de l'exposition "Etats de Toiles"
Hôtel de ville
- Du 6 au 13 février
Exposition "Etats de Toiles"
Hôtel de ville

Bibliothèque

- 6 janvier à 10h30
Temps du conte pour les 2/4 ans
Bibliothèque centrale
- 7 janvier à 19h30
Textes à dire "De Samarkand à Kaboul"
Salle du Caveau
- 13 janvier à 10h30
Temps du conte pour les plus de 4 ans
Bibliothèque centrale
- 20 janvier à 10h30
Temps du conte pour les plus de 4 ans
Bibliothèque centrale et Annexe Montlouis
- 27 janvier à 10h30
Temps du conte pour les plus de 4 ans
Bibliothèque centrale

Théâtre

Plus d'infos sur www.theatrelarennaissance.com

- 7 janvier à 19h
Débat sur le thème de l'information (Consonances)
- Du 12 au 15 janvier
Pensez, je ferai le reste (magie)
Grande salle
- 22 janvier à 19h
Princesse Sirène (théâtre)
Grande salle
- 28 janvier à 19h
Les Ogrillons (école Ampère)
Grande salle
- Du 2 au 6 février
Exposition sur le thème du pouvoir (objets de Nouvelle Calédonie)
Hall d'accueil
- 4 février à 19h
Débat sur le thème du pouvoir, de sa folie et de sa théâtralisation

Cinéma

Plus d'infos sur www.theatrelarennaissance.com

- 9 et 10 janvier
Loup
- 16 et 17 janvier
- Max et les Maximonstres
- Oscar et la Dame Rose
- 23 et 24 janvier
- Coco Chanel et Igor Stravinsky
- Kerity et la maison des contes
- 30 et 31 janvier
Le dernier vol

SPORT

- 10 janvier à partir de 9h
Tournoi des rois (CISGO Volley ball)
Gymnase Montlouis
- 16 janvier
Match OSFB-Geispolsheim
Gymnase Ste Barbe Ste-Foy-lès-Lyon
- 23 janvier à 14h30
Passage de grade du CASCOL Judo
Gymnase Montlouis
- 30 janvier
Match OSFB-Basket CRO Lyon
Gymnase Ste Barbe Ste-Foy-lès-Lyon
- 31 janvier de 9h à 18h
Tournoi régional de jeunes de badminton (BACO)
Gymnase Montlouis

DIVERS

- 10 janvier à 12h
Vœux du Cercle du Bel Age
Salle des fêtes
- 14 et 15 janvier de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
Don du sang
Salle Collovray - 7 rue Parmentier
- 17 janvier à 12h
Repas de l'UNRPA
Salle des fêtes
- 21 janvier
AG de la Gym Volontaire
Salle des fêtes
- 21 et 22 janvier de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Forum intercommunal des métiers
Complexe Paillat
54 rue Jules Guesde - Pierre-Bénite
- 22 janvier à 18h
AG du Groupe Mycologique
Salle des fêtes
- 23 janvier à 10h30
Visite à pied du quartier Bussièrre avec le Maire
- 24 janvier
Loto du CASCOL Foot
Salle des fêtes
- 25 janvier à 18h30
Atelier 1 « Aménagement du territoire et préservation des ressources » (Agenda 21)
- 27 janvier à 18h30
Atelier 2 « Les services aux citoyens et la solidarité » (Agenda 21)
- 28 janvier à 19h
Réunion de quartier (Bussièrre)
Ecole Jules Ferry
- 29 janvier de 9h à 17h
Journée Chrono des Commerciaux
Gymnase d'Aubarède à Saint-Genis-Laval
- 29 janvier
AG Les Bougillons
Salle des fêtes
- 30 janvier de 8h à 16h
Déchetterie mobile
Angle Chemin de Montlouis et bd Général De Gaulle
- 31 janvier à 14h
Super loto du PLO (dotation : 6 000 €)
27, rue Diderot
- 5 février
Boum du Collège Brossolette
Salle des fêtes
- 7 février à 12h
Repas dansant de la FNACA
Salle des fêtes

CARNET D'ADRESSES

HÔTEL DE VILLE

BP n° 87
69923 OULLINS Cedex
Tél. : 04 72 39 73 13
Fax : 04 78 50 81 78

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi : 10h à 12h30 et 13h30 à 16h30
Mardi et mercredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30
Jeudi : 8h30 à 18h
Vendredi : 8h30 à 16h30
Samedi : 9h à 12h
La mairie fermera à 16h30 (au lieu de 18h) le jeudi 24 et le jeudi 31 décembre.
Le Bureau Information Jeunesse sera fermé au public du 19 décembre 2009 au dimanche 3 janvier 2010 inclus.

N° VERT : 0800 013 477

Appel gratuit 24h/24h.
Faites-nous part de vos idées, de vos critiques et de vos souhaits. Pour une réponse, n'oubliez pas de laisser vos coordonnées.

N° VERT Propreté : 0800 717 888

Police Municipale :
04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC

Toutes les permanences ont lieu à la **Maison des Sociétés, 37 rue Raspail.**

Impôts : le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 11h

Aide aux victimes : le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur :

2^e et 3^e lundi du mois de 13h30 à 17h

CICAS (Retraites) :

les 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h30. Sur rendez-vous au 0820 200 014

CRAM (Retraites) :

tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h

Avocat-conseil :

tous les vendredis de 10h45 à 12h15.

Boutique de droit

(Amély) : tous les vendredis de 13h30 à 17h30
Sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

ENCOMBRANTS

Pour toute information, contactez le Service voirie et cadre de vie au 04 72 39 73 13

Déchetterie de Pierre-Bénite, chemin de la Gravière.
Tél. 04 72 39 21 87

Déchetterie de Francheville, Z.I de Taffignon, 29, route de la gare
Tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE

96, rue du Perron
Tél. : 04 72 39 73 18
Ouvert tous les jours de 8h à 18h.

MARCHÉS

Mardi (alimentaire) : place A. France de 7h30 à 12h.
Jeudi (mixte) : place A. France et rue de la République de 7h30 à 12h.
Vendredi (mixte) : rue Albert Schweitzer de 7h30 à 12h.
Samedi (mixte) : rues de la Bussièrre, Berthelot et Lafayette de 7h30 à 12h30.

Dimanche (mixte) : place Kellermann de 7h30 à 12h.

PERMANENCES M. Michel TERROT Député du Rhône

8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
Tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET Sénateur du Rhône

5 rue Orsel
69600 OULLINS
Tél. 04 72 39 36 00

M. Jean-Louis UBAUD Conseiller Général

Hôtel du Département
29-31 cours de la Liberté
69483 LYON Cedex 3
Tél. 04 72 61 74 33



JOHNNY CLIM

- Climatisation réversible
- Electricité générale
- Photovoltaïque
- Ventilation, double flux

DEVIS GRATUIT

INSTALLATEUR **atlantic** AGREE

UNITÉS INTÉRIEURES



Johnny Chatagneau - OULLINS - **06 64 24 86 68**
johnny.chatagneau@wanadoo.fr

RAYNARD

Spécialité traitement et renfort de la charpente depuis 1975

Agencement à la colle, au mortier, à la résine - PERTE DE L'ÉTANCHEITÉ - à toute cause - application > toiture

Adresse: A23 - km 13 au G.L. 24 km - solution complète auto "Eclair" - 24h/24h - 7j/7

Zone Artisanale
69290 St Genis-les-Ollieres

☎ 04 78 44 65 25 06 09 44 19 78

TRAVAIL SOIGNE - DEVIS GRATUIT



Meilleurs Vœux
2010

Salon de coiffure
Jenyna

Mardi au vendredi
De 9h à 19h Non stop

Samedi
De 8h à 17h

47 rue du Perron
69600 Oullins
Tél. 04 78 51 34 16

Avec rendez-vous



LYON AUDITION 

Maryline GUSTIN
Audioprothésiste D.E.

Appareillage auditif de l'adulte et de l'enfant

- Contrôle de votre audition
- Prêt et essai gratuit d'appareils™
- Conseil en nouvelles technologies auditives
- Protection anti-bruit

sur prescription médicale



111, Grande Rue - 69600 Oullins
04 78 86 97 28



OULLINS

95, Grande Rue 69600 OULLINS
Contactez nous : 04 72 66 36 26

LOCATION - ACHAT
VENTE - EXPERTISE
VISITE VIRTUELLE



SAINT GENIS LAVAL - Agréable maison dans secteur familiale - Proche toutes commodités - grand séjour sur terrasse - 3 chambres - salle d'eau - garage - Jardin de 180 m² au calme. À voir en priorité.

229 000 €



PIERRE BENITE proche hôpitaux, secteur résidentiel, belle villa de 1999 de 129 m² hab, cuisine, grand séjour, 4 chambres, 1 bureau, 1 salle de bains, salle d'eau. 2 wc. Garage 2 voitures avec mézanine. Terrain de 560 m².

378 000 €



OULLINS Magnifique rez de jardin de 70 m² sur 115 m² de terrain dans résidence sécurisée avec piscine, séjour cuisine US, 2 grandes chambres, SdB, buanderie, wc, cave, box en sous sol, place de parking. Frais de notaire réduits.

249 000 €



OULLINS T4 de 94 m² Au calme dans parc, séjour ouvrant sur balcon sud, cuisine, 3 grandes chambres avec placards, salle d'eau, wc, cave, place de parking. À voir en premier.

199 000 €



OULLINS Dans ancien - T1 bis en bon état général - 39 m² - cuisine - séjour - chambre - sdb - WC - cave et grenier - Chauffage gaz - faibles charges. Idéal 1^{er} achat.

117 000 €



OULLINS À deux pas du centre dans petit immeuble, T5 de 91 m², grand séjour donnant sur balcon, 3 belles chambres parquet, cuisine équipée, salle de bains, 2 garages, parking, cave, double vitrage.

234 000 €



OULLINS T4 en parfait état, cuisine équipée, séjour double, 2 chambres, salle de bains, balcon, double vitrage, volets électriques, aucun vis-à-vis, cave, parking privé.

169 000 €



PIERRE BENITE maison de 1950 rénovée en 2004, grd séjour, cuisine équipée sur jardin, 4 grandes chambres, SdB, douche, dressing, 2 wc, terrain de 872 m², proche des commodités. Négociable.

315 000 €

Vous avez un ami dans l'immobilier www.laforet-immobilier-oullins.com



Les Mousquetaires

**TOUS UNIS
CONTRE
LA VIE
CHÈRE**

• Lundi à samedi de 8h45 à 19h45

**143, boulevard Émile Zola
69600 Oullins
04 78 51 35 74**

RD 342 - 39, route de Brignais - 69250 ST-GENIS LAVAL - Tél: 04 78 56 08 11

thône Environnement *depuis 1999*

collecte et traitement des déchets

LOUEZ-MOI location de benne

un savoir-faire et des compétences à votre service

déchetterie pour les professionnels

4 à 36 m³ location de benne

entreprise membre de S.F.P.

gestion de déchetterie

www.thone-environnement.com

partenaire de: **LA RECUF** Centre des Recyclages Urbains de France et de l'Europe - 100 rue de la République - 69001 LYON - 04 78 56 08 11

FAYENCES - GRÈS - SALLES DE BAINS



10 AX DU CHÂTEAU - FRANCHVILLE - TEL 04 78 56 26 16